

## SYNODE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

### En route vers demain

La nouvelle loi sur les Eglises nationales a été au centre des débats, samedi lors du synode de l'Eglise nationale catholique romaine, qui s'est tenu samedi à la Salle des spectacles de Saint-Imier.

Le Conseil synodal a informé sur les résultats de la vaste procédure de consultation interne réalisée par voie écrite auprès des paroisses, des assemblées régionales, du Vicariat épiscopal ainsi que des doyennés au cours des semaines passées. Si la nouvelle loi est accueillie favorablement, la grande majorité des participants à la consultation est en revanche opposée au mode de financement proposé par le canton, car *«ce dispositif ne prévoit pas l'égalité de traitement des trois Eglises nationales, ni ne tient compte de l'évolution future de l'Eglise nationale catholique romaine»*, a expliqué Elisabeth Kaufmann, vice-présidente du Conseil synodal.

Des adaptations seront nécessaires au niveau des structures in-

ternes existantes, telles qu'établies il y a plus de 30 ans. A ce propos, le conseiller synodal Heinrich Gisler a présenté le projet «Perspectives 2020» relatif à la stratégie et aux structures. L'objectif de ce projet est de rendre l'Eglise nationale apte à assumer ses tâches de demain.

#### Budget déficitaire

Le Synode a ensuite approuvé le budget 2017 qui prévoit un déficit de quelque 66 000 francs. Ce déficit s'explique par de nouvelles tâches, dans le cadre de l'aumônerie auprès des requérants d'asile, ainsi que par des dépenses relatives au projet «Perspectives 2020». Par ailleurs, le poste de président du Conseil synodal est vacant depuis la démission, l'été dernier, de Claire Haltner pour des raisons de santé. C'est la vice-présidente Elisabeth Kaufmann qui assumera la direction du Conseil jusqu'à la prochaine session du Synode, en juin 2017. ● C-MPR